E-commerce et Google : amis ou ennemis ?

Sitepenalise.fr décrypte l’algorithme Google et ses pénalités

A peine l’heure de la rentrée sonnée, les sites e-commerce sont déjà dans les starting-blocks pour ne pas manquer le rendez-vous des fêtes de fin d’année. Avec plus de 10 milliards d’euros dépensés par les Français sur Internet en 2013 durant la période de Noël, l’effervescence règne. Pourtant, une crainte envahit nombre de dirigeants d’e-commerce...

***.............................................***

***Et si mon site e-commerce se retrouvait pénalisé par Google ?***

Depuis le lancement de son site en -mois année-, Patrice Krysztofiak, expert SEO et dirigeant du site Sitepenalise.fr, rencontre tous les jours des dirigeants d’e-commerces et webmasters confrontés au mieux à cette crainte, au pire aux pénalités Google. Oui, au pire, car lorsque le moteur de recherche inflige des pénalités aux e-commerces, les conséquences peuvent être désastreuses.

[](http://www.relations-publiques.pro/wp-content/uploads/2014/09/20140903084424-p1-document-spik.jpg)

Patrice Krysztofiak affirme,

*Si l’on n’intervient pas très rapidement, une pénalisation par Google peut être désastreuse pour un site, à fortiori e-commerce. Le site descend dans les résultats, voire disparaît des premières pages, le trafic chute, les clients n’arrivent plus sur le site... Une pénalité peut avoir de lourdes répercussions financières sur le chiffre d’affaires du e-commerce mais aussi parce qu’il arrive parfois qu’il soit impossible de débloquer le site et qu’il faille tout recommencer de zéro...*

**Toujours plus de sites e-commerces**

Dans un contexte économique peu favorable, la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (FEVAD) note dans son dernier bilan annuel, une progression continue des ventes sur Internet. Le nombre de transactions en ligne a en effet bondi de 17,5% en 2013 et le montant total des ventes s’élève à 51,1 milliards d’euros, soit une augmentation de 13,5% sur un an.

Ce même bilan met en évidence l’enjeu que représentent les fêtes de fin d’année puisqu’en 2013, les ventes en ligne réalisées sur cette période ont franchi la barre des 10,1 milliards d’euros, en hausse de 12,5 %.

Patrice Krysztofiak souligne,

*E****n 2013, l’offre e-commerce français compte 138 000 sites actifs, soit une augmentation de 17%, ce qui équivaut à 20 000 nouveaux sites e-commerces. Or derrière chaque site e-commerce, il y a une entreprise dont l’activité et les emplois peuvent être en danger à cause d’une pénalité Google.***



**Pénalité Google : prévenir pour mieux guérir...**

Pour se prémunir contre des webmasters peu scrupuleux, le moteur de recherche met régulièrement à jour ses algorithmes et filtres. Entre février 2011 et juillet 2013, Google Panda, réputé pour s’attaquer principalement au contenu des sites, a connu pas moins de 27 mises à jour. Depuis avril 2012, Google Penguin recherche quant à lui les mauvaises pratiques externes aux sites (netlinkink, backlincks, etc.) En mai 2013, Matt Cutts annonçait ainsi qu’à l’occasion du déploiement de Penguin 4 (ou Penguin 2.0), « *2,3% des requêtes étaient sensiblement affectées* ».

Patrice Krysztofiak confie,

*Le problème, c’est qu’à force de changer constamment les règles du jeu afin de brouiller les pistes des référenceurs, Google en est arrivé à se brouiller lui même et va régulièrement à l’encontre de règles qu’il avait lui même communiquées il y a de cela plusieurs années ! Il faut donc bien comprendre que ce qui a été fait il y a 1, 3, 5 voir 10 ans peut agir comme une bombe à retardement et devenir une pénalité !*

Pour autant, une baisse de trafic peut être liée à une évolution du positionnement, en fonction de la saisonnalité par exemple, et de ne pas être due à une pénalité... mais peut-être que si !

*Même sans message de la part de Google informant d’une pénalité, il se peut qu’un site soit pénalisé sans le savoir... Le seul moyen pour savoir où en est son site et se prémunir d’une pénalité est l’audit.*

En plus d’intervenir pour des campagnes de netlinking, le nettoyage de liens factices ou encore du référencement naturel, Patrice Krysztofiak est devenu expert dans l’audit de sites, décortiquant l’algorithme de Google, analysant les contenus on-site ou off-site, pistant les problèmes techniques et les pénalités Google.

**A propos de Patrice Krysztofiak et Sitepenalise.fr**



Passionné d'informatique depuis son enfance, Patrice Krysztofiak apprend la programmation seul jusqu'à se faire remarquer par une entreprise américaine (PTI Intl à Atlanta ) qui le recrute en 1999. « *Ce fut le début d'une aventure palpitante où je travaillais à la réalisation de CD de formations pour de nombreux grands comptes.*» Mais alors que la bulle Internet explose, Patrice réalise qu’il pourrait créer ses propres logiciels et les vendre en direct en ligne.

Patrice Krysztofiak poursuit donc l’aventure seul... ou plutôt avec son épouse, qui dirige de son côté, un site de vente de jeux pour Mac (macgamesandmore.com). Leader incontesté pendant des années sur le marché américain, le site subit pourtant un jour une attaque de référencement négatif de la part d'un de ses concurrents. « Cette pénalisation a été virulente, le site n'a jamais réussi à retrouver ses positions ».

Suite à cette très mauvaise expérience, Patrice Krysztofiak décide de créer Sitepenalise.fr afin d'aider les entreprises désespérées à faire face aux pénalités Google et à retrouver de la visibilité sur Internet.

**Pour en savoir plus**

[https://www.sitepenalise.fr](https://www.sitepenalise.fr/)

**Contact presse**

Patrice Krysztofiak

Mail : contact@midoritech.com

Tél. 0972139536